CA de Béziers-Méditerranée (Siren : 243400769)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Béziers
Arrondissement	Béziers
Département	Hérault
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/12/2001
Date d'effet	31/12/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Frédéric LACAS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Quai ouest
Numéro et libellé dans la voie	39 boulevard de Verdun
Distribution spéciale	CS 30567
Code postal - Ville	34536 BEZIERS
Téléphone	04 67 01 68 68
Fax	04 99 41 33 07
Courriel	cabeme@beziers-agglo.org
Site internet	www.beziers-agglo.org

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	assainissement

Population

Population totale regroupée	116 153

Densité moyenne	462,60

Périmètre

Nombre total de communes membres : 13

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
34	Bassan (213400252)	1 862
34	Béziers (213400328)	76 382
34	Boujan-sur-Libron (213400377)	3 301
34	Cers (213400732)	2 300
34	Corneilhan (213400849)	1 742
34	Espondeilhan (213400948)	1 040
34	Lieuran-lès-Béziers (213401391)	1 456
34	Lignan-sur-Orb (213401409)	3 005
34	Sauvian (213402985)	4 852
34	Sérignan (213402993)	7 207
34	Servian (213403009)	4 439
34	Valras-Plage (213403249)	4 292
34	Villeneuve-lès-Béziers (213403363)	4 275

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 37

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif *L¿assainissement des eaux usées et, si des mesures doivent être prises pour assurer la maîtrise de l¿écoulement des eaux pluviales ou des pollutions apportées au milieu par le rejet des eaux pluviales, la collecte et le stockage de ces eaux ainsi que le traitement de ces pollutions dans les zones délimitées par la communauté en application des troisièmement et quatrièmement de l¿article L 2224-10 du CGCT*
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés *Collecte des déchets ménagers et assimilés*
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *Traitement des déchets ménagers et assimilés*
- Qualité de l'air *Contrôle de la qualité de l¿air*
- Autres actions environnementales *Participation à la gestion des espaces naturels « Natura 2000 » situés en totalité ou en partie sur le territoire communautaire*
Sanitaires et social
- Activités sanitaires *Fourrière animale*
Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs *Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire.*
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs *Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire*
- Actions de soutien à l'enseignement supérieur *Développement de l'enseignement supérieur et amélioration des conditions de vie des étudiants : -au titre du développement de l'enseignement supérieur : * construction de bâtiments d'enseignement supérieur, maîtrise d'ouvrage et/ou contribution au financement, * actions de soutien et d'encouragement aux projets d'implantation, de développement et d'amélioration des établissements d'enseignement supérieur en adéquation avec les besoins de l'économie locale et des étudiants, en terme de filières de formation, * mise à disposition de personnel pour concourir au bon fonctionnement des services administratifs et techniques des établissements universitaires situés sur le territoire de la communauté d'agglomération, * soutien au développement de filières nouvelles ou existantes, * prise en charge des frais de déplacement des enseignants chercheurs, * soutien financier aux actions universitaires conduites par les étudiants dans le cadre de leur scolarité et par les enseignants dans le cadre de leurs recherches universitaires - au titre de l¿amélioration des conditions de vie des étudiants : * construction, entretien et gestion du restaurant universitaire Place du Champ de Mars à Béziers, * transport des étudiants de l¿IUT du Quai Port Neuf vers le restaurant universitaire, * soutien financier aux actions d¿animation, culturelles ou sportives, destinées à favoriser les échanges et les relations entre étudiants*
- Activités culturelles ou socioculturelles *Enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique*
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières *Pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat*
- Organisation des transports urbains *- Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi. - A ce titre, possibilité d'organiser un service de mise à disposition de bicyclettes en libre-service.*
- Transport scolaire
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie *Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.*
- Parcs de stationnement *Création, aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.*
Développement touristique
- Tourisme

*Tourisme : * Actions de promotion en faveur du tourisme local : - accueil et information - promotion touristique du territoire - coordination des partenaires - animation du patrimoine (oenotourisme, culture, environnement...) - création, promotion et commercialisation de produits touristiques - organisation d'évènements (Caritas, Fête du Canal, Fête du vin nouveau, Semi-marathon) - partenariat financier pour l'organisation d'évènements touristiques (cf. règlement d'attribution des aides financières adopté en conseil communautaire le 12 mars 2009) - définition de l'image du territoire, marketing, communication et valorisation du territoire * Création, aménagement et gestion d'équipements touristiques et de zones touristiques déclarées d'intérêt communautaire, signalétique touristique, ingénierie et stratégie de développement touristique. * Création d'un office de tourisme communautaire*
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Politique du logement étudiant
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
- Amélioration du parc immobilier bati d'intérêt communautaire
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
Autres
- NTIC (Internet, câble...) *Etablissement et exploitation de réseaux de communications électroniques à très haut débit*
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage *Création, gestion et entretien des aires permanentes d'accueil et de grand passage des gens du voyage (le transfert à la communauté d?agglomération de l'aire permanente d'accueil de Béziers, en cours de réalisation par la ville de Béziers, ne sera effectif qu'à l'achèvement et la réception sans réserve de cet équipement).*
- Autres *Création et gestion d'un parc de matériel (comprenant : tables, chaises, barrières de ville, estrades et podiums, à l'exclusion de tout matériel électrique ou électronique) mis à disposition des communes membres pour compléter leurs propres stocks lors de l¿organisation de cérémonies et manifestations publiques - Gestion des abris bus et cars sur l'ensemble du territoire communautaire*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
34	SM du schéma de cohérence territoriale du Biterrois (253403455)	SM fermé	269 113
34	SM d'études et de travaux de l'Astien (253401855)	SM ouvert	272 407
34	SMICTOM de la région de Pézenas (253400485)	SM fermé	127 857
34	SM Pôle aéroportuaire Béziers-Cap d'Agde en Languedoc (200019503)	SM ouvert	217 138
34	SI de traitement des ordures ménagères du littoral (253401046)	SM fermé	23 407
34	SM des transports en commun de l'Hérault (253403430)	SM ouvert	781 019

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)